

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2016 -11 heures

Etaient présents : Mesdames : Nelly Costa, Sylvie Fanti, Christiane Navard. Hélène Petergac, Brigitte Alias.

Messieurs : Roland Bascoul, Pascal Belles, Henri Fabre, Michel Gil, Jean-marc Giammarinaro, Joseph Smolinski, Henri Moczulski, Daniel Bonano, Didier Pérez.

Secrétaire de séance : Christiane Navard.

Monsieur le Président informe les membres du Conseil municipal de la procédure d'appel d'offres lancée le 09 juin 2016 pour les travaux d'urgence suite aux intempéries de septembre et novembre 2014 - Confortement des berges du Clédou en traversée de Graissessac.

Le Comité Technique s'est réuni à deux reprises le mardi 28 juin 2016 pour l'ouverture des enveloppes et le vendredi 08 juillet pour l'analyse des 2 dossiers reçus et a retenu, selon les critères de jugement des offres énoncés dans l'avis de publicité (à savoir 60 % pour la valeur technique de l'offre et 40 % pour le prix des prestations), comme étant l'offre économiquement la plus avantageuse, celle de l'entreprise suivante :

L'offre Buesa-Ferrini-Roger pour les tranches suivantes :

- Tranche Ferme pour un montant de 699 100€ HT
- Tranche Optionnelle 1 pour un montant de 14 100€ HT
- Tranche Optionnelle 2 pour un montant de 25 700€ HT
- Tranche Optionnelle 3 pour un montant de 38 300€ HT
- Tranche Optionnelle 4 pour un montant de 87 150€ HT
- Tranche Optionnelle 5 pour un montant de 90 600€ HT
- Tranche Optionnelle 6 pour un montant de 222 500€ HT
- Tranche Optionnelle 7 pour un montant de 109 500€ HT

Le montant total du marché s'élève à 699 100€ HT en tranche ferme et à 588 050€ HT pour l'ensemble des tranches optionnelles soit un total pour l'acte d'engagement de 1 287 150€ HT.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de suivre l'avis du Comité Technique pour ce marché pour lequel une entreprise est identifiée comme étant la plus avantageuse économiquement est donc d'attribuer le marché conformément à la proposition énumérée ci-dessus.

Monsieur le Maire demande au conseil de bien vouloir délibérer.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- Attribue le marché, conformément au rapport de la Commission d'Appel d'Offres, à Buesa-Ferrini-Roger pour un montant de tranche ferme s'élevant à 699 100€ HT et pour un montant de tranches optionnelles s'élevant à 588 050€HT soit un montant global de 1 287 150€HT
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2016.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12h00

Prochain conseil le Jeudi 28 Juillet à 18heures